ERASMUS+ : MOBILITÉ DE STAGE

Bourses de mobilité

Critères d'attribution, versements et montants par destination

Stages éligibles

Les bourses sont attribuées aux étudiants qui :

- Ont validé le projet de stage sur **Scolweb**
- Font un stage dans un **pays de l'UE**
- Font un stage dans un **pays hors UE** *(budget restreint)*
- Sont à jour dans leurs **frais de scolarité**

Conditions et suppléments

Conditions	Suppléments à la bourse
17 semaines minima de mobilité **Kit Erasmus complété et signé avant le départ** Convention Erasmus+, Learning Agreement, RIB	**Handicap / affection longue durée (ALD) : 250 € / mois** Justificatif : attestation de décision MDPH, attestation de maladie longue durée ou carte d'invalidité, etc. **Boursiers sur critères sociaux échelon 6 ou 7** Notification d'attribution de la bourse **Écoresponsable** Voyage en bus, covoiturage ou train, sous justificatif.

Modalités de versement

75 %	25 %
à l'arrivée	au retour

À noter : la complétion du rapport Erasmus+ et du Tableau D du Learning Agreement est nécessaire pour le versement du 25 % de la bourse.

Forfaits mensuels selon la destination

Groupe 1 700 € / mois*		
PAYS ASSOCIES AU PROGRAMME		
Allemagne	Autriche	Belgique
Luxembourg	Danemark	Finlande
Islande	Irlande	Italie
Liechtenstein	Pays-Bas	Norvège
Suède		
PAYS TIERS NON ASSOCIES		
Royaume-Uni	Andorre	Suisse
Vatican	Monaco	

Groupe 2 650 € / mois*		
PAYS ASSOCIES AU PROGRAMME		
Chypre	Espagne	Estonie
Grèce	Lettonie	Malte
Portugal	Slovaquie	Slovénie
Tchéquie	Bulgarie	Croatie
Hongrie	Lituanie	Macédoine du Nord
Pologne	Roumanie	Serbie
Turquie		

***Les montants ne sont pas contractuels. Dans une logique d'égalité, les étudiants qui auront un salaire pendant le stage ne recevront pas la bourse complète, mais une bourse partielle. Par exemple, en fonction du salaire, possibilité de recevoir la bourse entre 50 % et 75 %.**

Une question sur la bourse Erasmus ?

M. Juan Carlos MORETA : juan-carlos.moreta@ecam-ldb.fr

Mme. Tabitha COURBIN : tabitha.courbin@ecam-ldb.fr